



REPUBLIQUE FRANCAISE

HAUTE-GARONNE

Nombre de Conseillers

En exercice : 29

Présents : 24

Procurations : 5

Votants : 29

Absents : 0

Exclus : 0

Date de Convocation

03 juillet 2020

Date d'Affichage

03 juillet 2020

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**de la Commune de QUINT-FONSEGRIVES****Séance du 10 juillet 2020**

L'an deux mille vingt le dix juillet à douze heures quarante-cinq, le Conseil Municipal de la Commune de QUINT-FONSEGRIVES, dûment convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au Centre de Loisirs sous forme dérogatoire, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre GASC, Maire.

Présents : Alias Benito Marielle, Allegre Robert, Almaric Richard, Aussaguel Jean, Ballotta Marion, Barbaste Simone, Boscus Nicolas, Chaminadour Sylvie, Chatelain Franck, Conte Béatrice, Fernandes Manuel, Gai Béatrice, Galaup Philippe, Gasc Jean-Pierre, Hainaut Philippe, Laborde Olivier, Laborie Alain, Lestrade David, Malnoue Philippe, Rouzaud Janine, Scheddel Ariane, Thiebault Sophie, Verbaeys Marie-Anne, Vignoles Marie-Blanche.

Absent :

Procurations : Monsieur Mendes a donné procuration à Monsieur Fernandes, Madame Germain a donné procuration à Madame Rouzaud, Madame Sanchez-Latapie a donné procuration à Madame Gai, Madame Denis-Bruiant a donné procuration à Madame Alias-Bénito, Madame Marsal a donné procuration à Madame Barbaste.

Madame Scheddel a été élue secrétaire.

DEL/2020/071**OBJET : DESIGNATION DES DELEGUES DU CONSEIL MUNICIPAL ET DES SUPPLEANTS POUR L'ELECTION DES SENATEURS DU 27 SEPTEMBRE 2020.**

Le sénat est composé de 348 sénateurs. Ils sont élus par les élus locaux et les parlementaires en deux fois, la moitié du Sénat étant renouvelée tous les trois ans. Le dimanche 27 septembre prochain aura lieu l'élection de la moitié des sénateurs, dont ceux de la Haute-Garonne. Il faut donc procéder à l'élection des délégués et suppléants qui voteront pour les élections sénatoriales.

L'élection des délégués et des suppléants a lieu sur la même liste suivant le système de la représentation proportionnelle avec application de la règle de la plus forte moyenne sans panachage ni vote préférentiel. Chaque liste de candidats aux fonctions de délégués et de suppléants est composée alternativement d'un candidat de chaque sexe. Pour être délégué ou suppléant, il faut avoir la nationalité française et ne pas être privé de ses droits civiques et politiques par une décision devenue exécutoire.

Monsieur le Maire indique que le bureau électoral est composé par les deux membres du conseil municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin et des deux membres présents les plus jeunes. La présidence du bureau est assurée par ses soins.

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L. 2121-2,
Vu le Code électoral, et notamment les articles L. 284, L.286, L. 289, R.25-1, R.137 et suivants,
Vu le décret n° 2020-812 du 29 juin 2020 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs,
Vu la loi n°2020-290 du 23 mars 2020 d'urgence pour faire face à l'épidémie de Covid-19,
Vu la circulaire préfectorale NOR INTA2015957J en date du 30 juin 2020,
Vu la population municipale en vigueur au 1er janvier 2020 de 5 674 habitants,

Les listes déposées et enregistrées :

La liste « ville de Quint-Fonsegrives » est composée par :

Délégués titulaires

GASC Jean-Pierre

ALIAS-BENITO Marielle

LESTRADE David

SCHEDDEL Ariane

MENDES Alain

GERMAIN Béatrice

MALNOUE Philippe

GAI Béatrice

CHATELAIN Franck

ROUZAUD Janine

FERNANDES Manuel

CHAMINADOUR Sylvie

LABORDE Olivier

MARSAL Maryse

AUSSAGUEL Jean

Délégués suppléants

VIGNOLES Marie-Blanche

LABORIE Alain

CONTE Béatrice

GALAUP Philippe

VERBAEYS Marie-Anne

Après enregistrement du ou des candidatures, il est procédé au vote sans débat et par scrutin secret.

Chaque Conseiller Municipal, à l'appel de son nom, a remis dans l'urne son bulletin de vote.

Le dépouillement a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	29
<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de bulletins blancs trouvés dans l'urne, • Nombre de bulletins nuls trouvés dans l'urne 	0
Nombre des suffrages exprimés	29

La liste « ville de Quint-Fonsegrives » mentionnée ci-dessus, a obtenu : 29 voix.

Nombre de délégués titulaires : 15

Nombre de délégués suppléants : 5

Délégués titulaires : GASC Jean-Pierre, ALIAS-BENITO Marielle, LESTRADE David, SCHEDDEL Ariane, MENDES Alain, GERMAIN Béatrice, MALNOUE Philippe, GAI Béatrice, CHATELAIN Franck, ROUZAUD Janine, FERNANDES Manuel, CHAMINADOUR Sylvie, LABORDE Olivier, MARSAL Maryse, AUSSAGUEL Jean, ont été élus délégués du Conseil Municipal en vue de l'élection des sénateurs.

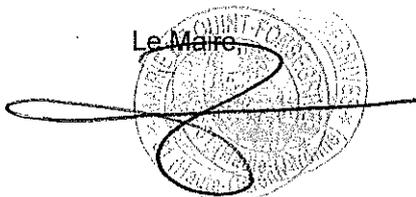
Délégués suppléants : VIGNOLES Marie-Blanche, LABORIE Alain, CONTE Béatrice, GALAUP Philippe, VERBAEYS Marie-Anne, ont été élus délégués du Conseil Municipal en vue de l'élection des sénateurs.

Le Maire,

Certifié affiché le :

Le Secrétaire,

Les membres du bureau,



Scheddel

Rouzaud
P. Fernandes
Verbaeys